

Diagonales : Du dividende dans l'EBE

04-03-2014

Benoît Hamon a déclaré : « Si les marges des entreprises [françaises] sont plus basses aujourd'hui qu'elles ne l'étaient auparavant, c'est aussi qu'il y a une captation des marges par la distribution des dividendes. » L'éditorialiste Philippe Manière ironise sur l'ignorance de la comptabilité dont serait coupable le ministre délégué à l'économie sociale : il rappelle que le taux de marge se calcule en divisant l'excédent brut d'exploitation (EBE) par la valeur ajoutée, deux agrégats sur lesquels l'éventuelle distribution de dividendes est sans effet.

Pourquoi ne pas faire l'hypothèse que les conseillers du ministre réfléchissent avant d'écrire les discours de leur patron ? La distribution de dividendes peut en effet affecter le taux de marge. Non pas, certes dans l'entreprise qui les distribue, mais chez ses sous-traitants. En exigeant toujours plus de leur part, les grands distributeurs de dividendes ne réduisent-ils pas les marges de leurs fournisseurs ?

Jean-Jacques
Salomon

jjsalomon@oomark.com